DOSSIER DE PRESSE
AVRIL 2023

LÉA NATURE

30 ans *d'alliance fertile* entre l'écologie & l'économie

“

30 ans de développement d’un modèle transposable et d’avenir

Le rôle de l’entreprise dans la société : amorcer un vrai changement pour inspirer.
Mener une politique de long terme à l’inverse des entreprises dictées par leur profit et l’augmentation des dividendes aux actionnaires.
Rester utopique avec les pieds sur terre.
Transformer l’entreprise pour que l’économie soit au service d’une contribution environnementale et sociale. Derrière les produits, nous sommes jugés sur les pratiques réelles et pas uniquement sur la qualité. L’économie n’est plus une finalité mais un véritable levier. L’ère du capitalisme libéral outrancier, même s’il existe encore, est à mon avis sur sa fin… Nous œuvrons depuis 30 ans à un capitalisme vertueux mêlé d’utopisme.

Charles Kloboukoff

Président-Fondateur de Compagnie Léa Nature

”

Du rêve à la réalisation

l'histoire d'une entreprise engagée depuis 30 ans

Rendre accessible
au plus grand nombre des produits naturels ou bio, bénéfiques pour la santé des hommes, des femmes et de la planète, dans toutes ses activités

À l'origine de Léa Nature, un formidable pari : faire connaître et développer l'usage de la phytothérapie, redécouvrir les vertus des plantes, et des ingrédients naturels grâce à une large gamme de produits bénéfiques pour la santé et l'environnement. Charles Kloboukoff souhaitait proposer des solutions alternatives à l'agrochimie dans le domaine de l'alimentation, la santé et les cosmétiques entre autres.

En 1993, à une période où la thématique du mieux manger était peu mise en avant, il s'est lancé sur ce marché avec pour volonté de le moderniser, de le rajeunir et de le rendre accessible à tous, animé d'une foi inébranlable dans l'avènement des produits naturels ayant une action bienfaisante.

Parti d'une personne en 1993, Charles Kloboukoff, Compagnie Léa Nature emploie aujourd'hui **2000 salariés**, répartis sur **21 sites en France** et rayonne sur **40 marques**, avec un chiffre d'affaires **de 480 millions d'euros en 2022.**

Le Village de PME bio,
un modèle unique

Pour affirmer ses principes fondateurs, Charles Kloboukoff a fait le choix de rallier et fédérer des dirigeants, pionniers de la bio, partageant les mêmes valeurs de la bio, pour un monde plus vert et… vertueux.

Au fil des années, il a créé un village, Compagnie Léa Nature, en diversifiant ses métiers sur le même fil vert : un écosystème de PME et d'acteurs historiques de la bio engagée (Léa Nature, Bioviver, Vitamont, BPC-Kambio, Alpha Nutrition, Ekibio, Soup'idéale, Natéva, Famille Mary, Alpes Biscuits et dernièrement Bio Organica Italia.

Compagnie Léa Nature est tournée vers les alliances et la coopération écologique et sociétale.

Convaincu qu'une entreprise ne peut pas se limiter à uniquement partager le profit, mais qu'elle a un vrai rôle, une utilité dans la société, Charles Kloboukoff souhaite défendre un modèle : fabriquer en France et localement, construire des sites de production dédiés au bio à taille humaine et au plus près des champs, favoriser l'emploi et l'économie en région, développer des produits naturels et bio de qualité premium, respectueux des femmes, des hommes et de l'environnement, sont ses engagements majeurs.

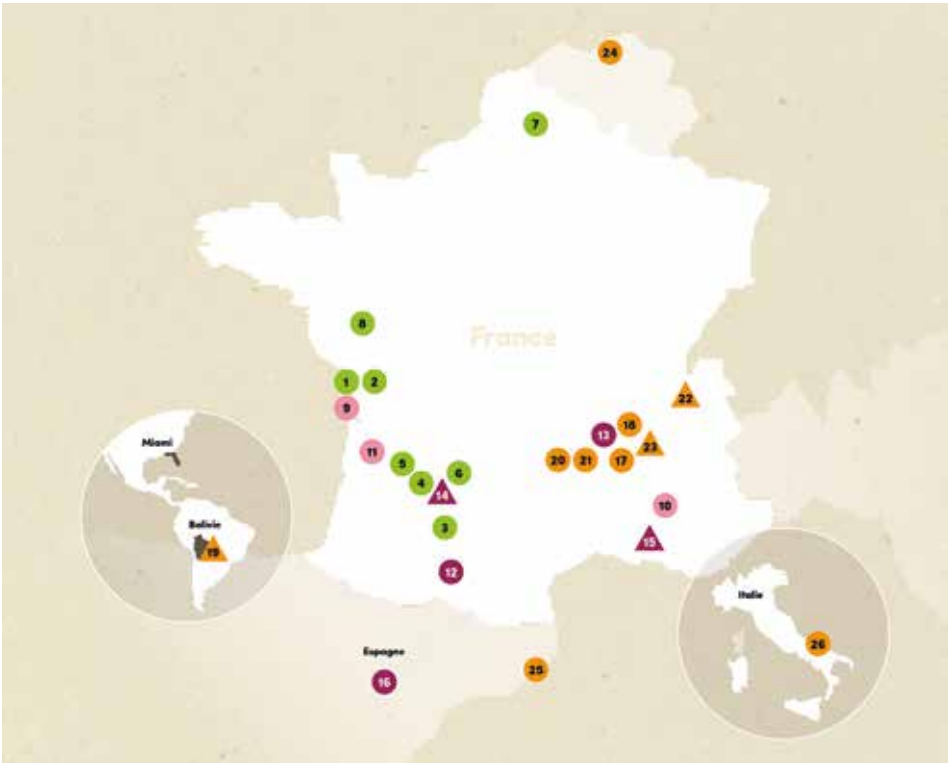

Compagnie Léa Nature

26 sites

dont 21 en France

et 4 en Europe

(Espagne, Italie et Belgique)

- participation minoritaire
- participation majoritaire
- Pôle Léa Naturenvie
- Pôle Léa Ekibio
- Pôle Léa Traiteur
- Pôle Léa Cosmétique

Œuvrer pour le bien commun

Leitmotiv depuis 30 ans

Depuis sa création, le groupe milite pour préserver la biodiversité et les richesses de la nature, tant dans ses engagements économiques que dans sa philanthropie environnementale.

« Il s'agit d'une politique de long terme. Nous sommes sur des retours d'investissements beaucoup plus longs. Pour pouvoir réaliser nos choix et limiter l'impact de nos activités sur le climat : relocaliser, développer le sourcing bio et local, le commerce équitable, l'origine France, contribuer à la structuration des filières, avoir nos unités de production au plus près des champs, éco-concevoir nos bâtiments, réduire fortement l'usage du plastique et le suremballage, ou encore soutenir des ONG environnementales. Cela suppose des arbitrages et des sacrifices. Nous sommes dans une économie plus responsable. » souligne Charles Kloboukoff.

Léa Nature est l'une des toutes premières PME à se doter d'un comité éthique.
La démarche RSE, longtemps intuitive, a été formalisée par un plan d'engagements et une évaluation niveau Excellence selon la norme ISO 26000 par ECOCERT depuis 2013.

Puis, saisissant l'opportunité offerte par la loi Pacte, Léa Nature continue d'innover en adoptant dès 2019, le statut d'entreprise à mission. Un acte là encore précurseur en inscrivant sa mission environnementale dans ses statuts : « proposer des produits naturels et bio contribuant à préserver la santé des femmes et des hommes, en utilisant des ressources naturelles, renouvelables sans porter atteinte à la biodiversité ; limiter l'impact de ses activités sur le climat par le développement de filières bio locales, la construction d'unités de production bio en France, l'optimisation des consommations énergétiques et des modes de transport et des flux, le soutien à des ONG de protection de l'environnement par le biais du 1% for the Planet, à sensibiliser l'opinion par l'intermédiaire de notre Fondation sur le lien santé-environnement-alimentation ».

Contributrice européenne historique et première donatrice française du collectif 1% for the Planet, Compagnie Léa Nature reverse chaque année 1% du chiffre d'affaires de 18 de ses marques à des associations qui œuvrent pour la protection de la Nature. Elle a reversé 18,8 millions d'euros depuis 2007.
Compagnie Léa Nature, à travers sa Fondation Léa Nature / Jardin BiO, abritée par la Fondation de France, se mobilise chaque année aux côtés des associations de terrain pour soutenir des causes d'intérêt général et organise des campagnes presse de sensibilisation, des conférences, des appels à projets.

3 décennies de développement

Intégration et construction de nouveaux sites

1993
Création de Léa Nature

1995
1ers produits bio avec la création de la marque Le **Jardin Biologique** devenue en 2020 **Jardin BiO étic**

1996
Floressance
1ers soins cosmétiques à plus de 95% d'origine naturelle

2000
- **Maison de Fleurance**
- **Bioviver**

2003
Natessance
1ère marque bio de cosmétiques labellisée Cosmebio, certifiée par ECOCERT en France

2006
Création de la holding familiale Compagnie Biodiversité qui deviendra en 2020 **Compagnie Léa Nature**

2008
SO'BiO étic
1ère marque de cosmétiques certifiée bio en GMS

Création et développement de nos marques

2009
Biovie
Nouvelle marque de soins pour la maison en GMS

2010
BPC-Kambio

2010
Karéléa
Relooking de la marque de produits diététiques en GMS

2011
Eau Thermale Jonzac
1ère gamme de dermo-cosmétique bio à l'eau thermale

2011
- **Vitamont**
- **Ekibio**
  Participation minoritaire

2014
- **Ekibio**
  Participation majoritaire
- **Alpha Nutrition**

2017
- **Bioviver II**
- **Biosurya**
- **Hygiena**

2018
- **Natéva**
- **Jean et Lisette**
  Participation minoritaire

2018
Dentavie
1ère marque de dentifrices bio en GMS

2019
I Love Bio by Léa Nature
Nouvelle marque d'hygiène bio en GMS

I Love Nature
Nouvelle marque d'alimentation bio en GMS

2019
- **Biocop Productos Biològicos**
- **Alpha Nutrition II**
- **Soup'idéale**
  Participation minoritaire
- **Boho Green Make-up**
- **Laboratoire Cosmétique Léa Nature**

2020
- **Famille Mary**
- **Laboratoire Phyto-Actif**

2021
Soup'idéale
Participation majoritaire

2022
- **Alpes Biscuits**
  Participation minoritaire
- **Bio Organica Italia**
- **Manufacture Bordeaux**

2023
Alpes Biscuits
Participation majoritaire

2023
Kiva
Nouvelle marque de boissons pétillantes bio en GMS

Gusti Amo Bio
Nouvelle marque premium de produits italiens bio en GMS

3 décennies d'engagements

1993

Création de Léa Nature et ses 4 Valeurs Fondatrices : engagement nature, responsabilité, solidarité, esprit pionnier

1999

Construction du siège social écologique à Périgny - La Rochelle

2000

Création du Comité Éthique

1ère Journée Environnement pour tous les salariés

2007

1ère campagne engagée dans la presse

Adhésion de nos marques au mouvement 1% for the Planet

1ère Conférence Environnement ouverte au grand public

2009

1er bilan carbone

2011

Création de la Fondation Léa Nature / Jardin BiO

Début des labellisations Refuge LPO de nos sites

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

2012

1ère édition de l'éco-festival NOTES EN VERT avec le Village Nature organisé par la Fondation Léa Nature / Jardin BiO

1ère édition de l'opération engagée Belle & solidaire en magasins spécialisés

2013

1er plan d'engagements RSE

1ère évaluation ISO 26000 par ECOCERT Niveau Excellence

1ère ouverture du capital aux salariés

2016

Ouverture du BiO'Pôle de Léa, lieu de biodiversité

Création de la Direction des Relations et des Ressources Humaines - DRRH

2017

1ère édition de l'opération Tous engagés en GMS

2ème ouverture du capital aux salariés

2018

Déploiement de la RSE sur ses sites de production

2019

Léa Nature devient Société à mission

1ers Congés solidaires pour les salariés avec Planète Urgence

Installation de la technologie des biodisques, un pré-traitement écologique des eaux usées

2021

Création de FICUS Fonds de dotation actionnaire

3ème ouverture du capital aux salariés

2022

1er rapport de mission

Nos impacts sociétaux

POUR L'INTÉRÊT COMMUN

Modèle unique à l'image d'un grand village de PME bio familiales très majoritairement en France.

1ère entreprise de taille intermédiaire devenue
Société à Mission Environnementale
en octobre 2019

F.I.C.U.S
Transmission progressive du capital à un Fonds philanthropique pour préserver nos valeurs historiques, garantir notre indépendance capitalistique et rendre impossible notre délocalisation.

Le BiO'Pôle de Léa
Un lieu de sensibilisation à la biodiversité et pour le bien-être, véritable poumon vert au cœur de la cité.

71%
de nos produits sont
fabriqués dans nos usines

26 sites
dont **21** sites en France
et **4** sites en Europe
(Espagne, Italie, Belgique)

2000
collaborateurs

SANTÉ, NATURALITÉ ET EFFICACITÉ

Développer des produits alimentaires et cosmétiques naturels et bio de qualité premium, respectueux de la santé de l'Homme et de l'environnement.

71%
de références certifiées bio vendues en 2021

Exclusion d'ingrédients suspects pour la santé (cosmétique et alimentaire)

70% des produits Nutri-Score A ou B
en alimentaire (2021)

Bientôt
Green Impact index
en cosmétique

RÉDUCTION DU PLASTIQUE

Objectifs RSE
› Augmenter le tonnage d'emballages en **PET 100% recyclé**
› Développer les emballages cosmétiques en **PP recyclé et/ou PE recyclé**

71%
des emballages sont
recyclables

43%
des emballages sont en
plastique végétal

67%
des emballages sont
en **verre**
(données 2021)

et environnementaux

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

Énergies renouvelables au siège social depuis 2006 :

610m² de panneaux photovoltaïques
sur la toiture de l'entrepôt

5 pompes à chaleur,
70% d'économie d'énergie de chauffage

1 puits canadien,
pour tempérer un entrepôt
entre 18°C et 22°C toute l'année

Le transport rationnalisé dont
93% des produits
expédiés en flux direct en
camions à double plancher
soit 1 725 camions évités sur les routes en 2022

Valorisation des déchets

45% de recyclage
carton, plastique, bois, métaux

21% de valorisation énergétique

12% de méthanisation
déchets organiques

11% de réemploi
ex : carton, bidon, cuve, palette

3% d'alimentation animale
dons à des élevages locaux

Structurer les filières bio

en y investissant **jusqu'à 5%**
du bénéfice net des filiales du groupe

18 marques membres du
mouvement **1% for the Planet**
qui reversent chaque année1% de leur chiffre
d'affaires à des associations environnementales

18,8 millions d'euros reversés
pour la protection de la nature
et de la biodiversité
de 2007 à 2022

2 400 projets environnementaux
soutenus dans le monde
au sein de **1 040 associations**

Sensibilisation du grand public à travers des campagnes presse en faveur de 1% for the Planet, ou pour des enjeux d'intérêt général (préservation des semences paysannes, problématique des perturbateurs endocriniens...), et une conférence environnement annuelle.

10 sites labellisés
Refuge LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

EMPLOI & ANCRAGE TERRITORIAL

1200 emplois créés
depuis 30 ans dans le groupe
Compagnie Léa Nature

200 associations locales sportives,
culturelles et de solidarité soutenues par an

COMPAGNIE
LÉA NATURE

EN 2022

480M€
de chiffre d'affaires
dont 14,5%
à l'international

2 000
collaborateurs
sur l'ensemble
des sites du groupe

40
marques

RÉPARTITION DU CA PAR ACTIVITÉ

Alimentation 69%
Santé et diététique 3%

Cosmétique 24%
Soin de la maison 4%

RÉPARTITION DU CA PAR RÉSEAU DE DISTRIBUTION

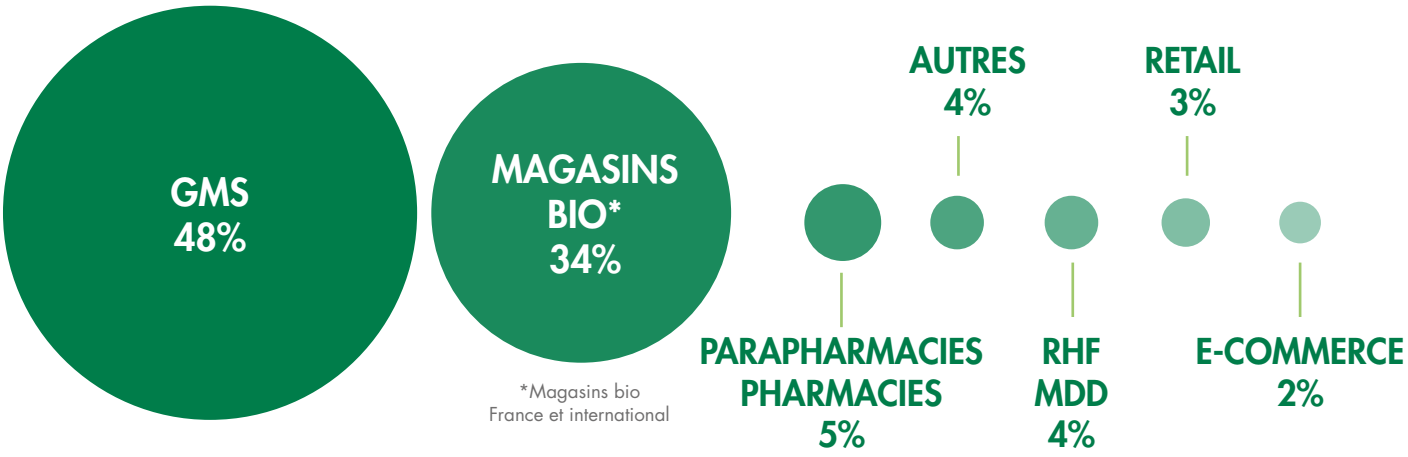

LES MARQUES COMMERCIALISÉES PAR LES FILIALES DE LÉA NATURE UES* EN 2023

Alimentaire
en GMS

Jardin BIO étic

GustiAmo Bio

Kiva

I ♥ NATURE

Hygiène-beauté
en GMS

SO' BIO étic

i love BIO

Dentavie

Floressance BIO

Santé et diététique
en GMS

Karéléa

BIOSENS

Soin de la maison
en GMS

Biovie

Hygiène-beauté
en magasins bio, para et pharmacies

EAU THERMALE JONZAC

bo·ho green make-up

Natessance

ESSENKA PARIS

PHYTO-ACTIF

bioregena

*Unité Economique et Sociale

30 bonnes raisons pour Léa nature de développer la **bio depuis 30 ans**, **et de croire que c'est une VRAIE SOLUTION D'AVENIR**

Bon pour la santé

1. Les aliments bio présentent une meilleure qualité nutritionnelle et parfois gustative en raison de leur teneur plus élevée en nutriments, antioxydants ou encore en acides gras essentiels : le mode de production biologique favorise la constitution de la matière sèche des fruits et légumes, contenant les éléments nutritifs et les fibres. Indemnes de produits chimiques, les légumes et fruits bio peuvent être consommés AVEC la peau, qui contient fibres, vitamines et minéraux.

2. Des produits bio favorisant les protéines végétales et globalement moins transformés, avec beaucoup moins d'additifs et d'auxiliaires technologiques entraînant une réduction des risques d'intolérances alimentaires et d'allergies : les aliments ultra transformés sont identifiés comme participant à l'augmentation de l'obésité, des maladies cardiovasculaires et de certains cancers.

3. Une réduction des risques de longues maladies et de maladies chroniques : les agriculteurs bio sont moins exposés aux produits chimiques toxiques interdits dans les exploitations biologiques.

4. Une meilleure santé des consommateurs : les aliments biologiques sont moins susceptibles de contenir des résidus de pesticides ↑ 86 % des produits bio ne contiennent pas de résidus de pesticides, et de médicaments, pas d'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage ↑ ce qui contribue à lutter contre l'antibiorésistance, un enjeu de santé humaine majeur.
Le Programme National Nutrition Santé recommande désormais la consommation de fruits et légumes bio : des études montrent que les bénéfices sur la longévité d'une consommation accrue de fruits et légumes pourrait être annulée par l'exposition aux pesticides qui en découle !

Bon pour la société

5. L'économie de la bio est principalement constituée de PME engagées, ayant une politique sociale, une politique d'intéressement aux bénéfices pour les salariés, une volonté de développer le commerce équitable, plus importante que la moyenne, et développe la transformation généralement en local.

6. La bio réduit la dépendance aux énergies fossiles en encourageant des méthodes agricoles plus durables.

7. La bio favorise l'émergence de la philanthropie environnementale et constitue plus de la moitié des donations du 1% for the Planet pour soutenir les associations de protection de la nature.

8. Plus d'1 million d'Européens demandent une réduction drastique de l'usage des pesticides de synthèse et leur suppression d'ici 2035 pour restaurer la biodiversité et protéger la santé des citoyens.

9. La Cour des Comptes plaide pour un soutien à l'agriculture biologique et rappelle ses apports : des bénéfices pour la santé et l'environnement, l'impact positif sur l'autonomie alimentaire de la France. Le label AB est le seul label de qualité contrôlé au moins une fois par an.

10. Meilleur bien-être animal : les animaux élevés en agriculture biologique bénéficient de conditions de vie plus naturelles, ont un accès à l'extérieur, et une alimentation plus contrôlée et sans OGM.

11. La bio ne nécessite pas d'actions majeures de dépollution ou de traitements des eaux comme l'agriculture conventionnelle, ou ne condamne pas l'utilisation de certaines nappes phréatiques non potables car sur-polluées et ne génère pas de coûts additionnels pour les collectivités et la société.

Bon pour l'emploi

12. L'agriculture biologique produit plus d'emplois à l'hectare car moins industrialisée et mécanisée.

13. L'économie de la bio est majoritairement constituée de PME et ETI françaises qui transforment principalement en local les produits agricoles et qui développent des emplois en France, en payant leurs impôts en France.

14. La bio est une économie de type circulaire favorisant la coopération locale et l'emploi de proximité.

Bon pour l'eau

15. Les pratiques biologiques favorisent la conservation de l'eau ce qui contribue à prévenir la désertification : les terres cultivées en AB sont capables de mieux absorber les eaux de pluie, et d'alimenter les nappes phréatiques en une eau dénuée de polluants issus des pesticides et engrais de synthèse. Une conservation des zones humides et des prairies. Une réduction des impacts sur les écosystèmes marins.

Sources : rapport Cours des Comptes juin 2022 – pétition ICE save bees and farms nov 2022 – Agence Bio - IFOAM – ITAB - Générations Futures

16. La non-utilisation de pesticides chimiques de synthèse préserve la flore et la faune aquatiques, le milieu écologique des eaux des rivières, donc la qualité des eaux.

17. L'agriculture biologique utilise moins d'eau, en raison de ses techniques de travail du sol, des variétés qu'elle utilise mais aussi parce que sa logique agronomique et donc économique, ne l'incite pas à intensifier sa production annuelle mais à raisonner sur une rotation longue.

Bon pour les sols

18. L'agriculture biologique dynamise la fertilité des sols : composts et fumiers, sans avoir recours à des produits chimiques de synthèse, ce qui les protègent de la pollution et de l'acidification.

19. Les pratiques biologiques favorisent la conservation des sols ce qui contribue à prévenir la dégradation des sols. Le principe de l'agriculture bio est de dynamiser l'humus pour garder un sol vivant où la matière organique est active. Insectes, abeilles, coccinelles, vers de terre, oiseaux ou micro-organismes contribuent à entretenir un sol vivant, propice à la culture.

20. Les agriculteurs biologiques favorisent la rotation des cultures par la culture de légumineuses, pour régénérer les sols et limiter l'érosion.

21. L'agriculture bio n'a pas recours à des fertilisants chimiques qui nuisent à la faune et à la flore.

Bon pour la biodiversité

22. L'agriculture biologique favorise la biodiversité permettant la présence ou le maintien de prairies, haies, arbres, bandes enherbées, grâce à des cultures diversifiées, qui offrent des abris et des ressources alimentaires plus variées et continues, plutôt que les détruire et rechercher le meilleur rendement à court terme par leur suppression pour ajouter des surfaces cultivables. Ce qui permet aux pollinisateurs et autres animaux de se nourrir et de se reproduire dans des environnements sains et de contribuer à l'équilibre des écosystèmes.

23. L'agriculture biologique permet de restaurer des écosystèmes terrestres et aquatiques grâce à la non-utilisation des pesticides de synthèse.

24. Un respect des cycles naturels de reproduction des espèces animales et végétales : un champ bio a une richesse en espèces végétales 5 fois plus élevée et en espèces pollinisateurs 20 fois plus forte qu'un champ géré en agriculture conventionnelle.

25. Les cultures bio favorisent une meilleure qualité de l'air : réduction de la pollution de l'air en évitant l'utilisation de pesticides de synthèse et d'engrais chimiques, souvent mises en cause à proximité des habitations ou des écoles.

26. Les aliments bio sont produits sans OGM (Organismes Génétiquement Modifiés), ce qui limite la perte de biodiversité associée à leur utilisation.

Pour le climat : moins de gaz à effet de serre

27. L'agriculture biologique permet de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en limitant les rejets polluants et en stockant davantage de CO_2 dans le sol.

28. En favorisant le maintien des écosystèmes, l'agriculture biologique permet à l'humanité de mieux résister aux effets du changement climatique.

29. Les émissions de gaz à effet de serre sont réduites grâce à la non-utilisation d'engrais azotés chimiques de synthèse (qui eux en génèrent beaucoup lors de leur fabrication industrielle).

30. La séquestration du carbone est favorisée grâce à des rotations de cultures longues et limitant le nombre de labours ; l'élevage en plein air sur des prairies permanentes qui fixent le carbone dans le sol et compensent les émissions de méthane des animaux. L'élevage intensif, source notoire de gaz à effet de serre, n'est pas pratiqué en agriculture biologique.
La bio encourage les pratiques d'agroforesterie qui permettent de stocker plus de carbone dans les arbres et les sols vs la culture intensive ou la déforestation.

Sources : rapport Cours des Comptes juin 2022 – pétition ICE save bees and farms nov 2022 – Agence Bio - IFOAM – ITAB - Générations Futures

COMPAGNIE
LÉA NATURE

COMPAGNIE LÉA NATURE
23 avenue Paul Langevin
17180 PÉRIGNY

compagnie-leanature.com

Contacts presse corporate

Sophie FRÉDÉRIC
s.frederic@terremajeure.com
06 20 34 12 16

Mireille LIZOT
mlizot@leanature.com
05 46 52 02 96
06 50 03 48 30

Crédits photos : Sylvie Curty - Xavier Léoty - Edition Avril 2023